



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

# 142<sup>e</sup> ASSEMBLÉE DE L'UIP

## Session en ligne, 24-28 mai 2021

Assemblée

A/142/Inf.1-rev.2  
7 avril 2021

## Postes à pourvoir lors de la 142<sup>e</sup> Assemblée

*Toutes les candidatures doivent être accompagnées d'une lettre signée, d'un bref curriculum vitae (une page maximum), du formulaire de contact rempli et d'une note précisant l'engagement du parlement du candidat, et stipulant que le parlement appuiera le candidat dans son travail et que celui-ci fera partie des futures délégations aux Assemblées. Les candidatures pour le Comité exécutif, le Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient et le Comité des droits de l'homme des parlementaires doivent être reçues avant 18 heures (heure de Genève) le **9 mai 2021**. Les nominations des groupes géopolitiques pour le Bureau des femmes parlementaires et le Conseil du Forum des jeunes parlementaires doivent être reçues au plus tard à 18 heures (heure de Genève) le **26 avril 2021**. Toutes les autres nominations par les groupes géopolitiques doivent être reçues au plus tard à 18 heures (heure de Genève) le **16 mai 2021**. Les candidatures doivent être présentées à l'adresse suivante : [documents@ipu.org](mailto:documents@ipu.org).*

### Comité exécutif

Lors de sa prochaine session, le Conseil directeur élira **un membre**, comme suit :

**Groupe arabe** : un poste vacant, à pourvoir par une femme ou un homme, pour remplacer M. A. Abdel Aal (Égypte), dont le mandat au Comité exécutif arrivera à échéance à la 207<sup>e</sup> session du Conseil directeur

### Comité des droits de l'homme des parlementaires

Le Conseil directeur sera appelé à élire **six membres** pour remplacer M. D. Carter (Nouvelle-Zélande), Mme A. Jerkov (Serbie), M. J. Kim (République de Corée), qui ne sont plus parlementaires, Mme J.M. Zabze (Ouganda), dont le mandat parlementaire arrivera à échéance à la mi-mai 2021, et Mme D. Solórzano (Venezuela) et M. A.A. Alaradi (Bahreïn), dont le mandat au Comité arrivera à échéance à la fin de la 207<sup>e</sup> session du Conseil directeur.

Compte tenu des dispositions du Règlement du Comité sur la promotion de l'égalité des sexes et de sa composition actuelle, les personnes intéressées à présenter leur candidature doivent noter que, dans l'idéal, pour que la parité soit totale, trois des nouveaux membres devraient être des parlementaires hommes et trois des femmes.

**Veillez noter que la composition de ce Comité devrait refléter une répartition géopolitique équitable, mais que les membres de ce Comité sont élus à titre personnel et non en tant que représentants de leur parlement ou de leur groupe géopolitique.**

*Les parlementaires souhaitant devenir membres de ce Comité doivent remplir un certain nombre de critères spécifiques. Aussi, les candidats sont priés de remplir un formulaire disponible sur le site web de l'UIP ([www.ipu.org/fr/file/10416/download](http://www.ipu.org/fr/file/10416/download)).*

#IPU142

## **Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient**

Le Conseil directeur sera appelé à élire **deux membres** pour remplacer M. M. Al Mehrzi (Émirats arabes unis), qui n'est plus parlementaire, et Mme S. Atallahjan (Canada) dont le mandat au sein du Comité arrivera à échéance à la fin de la 207<sup>e</sup> session du Conseil directeur.

Conformément à l'article du Règlement du Comité sur l'équilibre entre les sexes, les personnes intéressées à présenter leur candidature doivent garder à l'esprit que, pour que la parité soit totale, un des nouveaux membres doit être un parlementaire homme et l'autre femme.

**Veillez noter que la composition de ce Comité devrait refléter une répartition géopolitique équitable, mais que les membres de ce Comité sont élus à titre personnel et non en tant que représentants de leur parlement ou de leur groupe géopolitique.**

### **Nominations à recevoir des groupes géopolitiques**

#### **Bureau des femmes parlementaires**

Lors de la prochaine Assemblée statutaire, le Forum des femmes parlementaires sera appelé à renouveler la moitié des membres de son bureau.

**Deux représentantes régionales** seront élues par chacun des groupes géopolitiques, pour un mandat de quatre ans, pour remplacer les représentantes régionales dont le mandat est arrivé à échéance en avril 2020.

Selon le Règlement du Forum des femmes parlementaires, un membre du Bureau dont le mandat est venu à échéance n'est pas rééligible avant deux années.

Le Forum sera également appelé à remplacer **cinq membres** du Groupe africain, du Groupe arabe, du Groupe Asie-Pacifique et du Groupe des Douze Plus respectivement, qui ne sont plus parlementaires, et du Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes (membres dont le mandat parlementaire arrive à échéance en avril 2021), et dont le mandat arrivera à échéance en avril 2022.

Compte tenu des dispositions du Règlement du Forum sur la promotion de l'égalité des sexes et de sa composition actuelle, seules les femmes parlementaires peuvent présenter leur candidature pour ces cinq postes vacants.

#### **Conseil du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP**

Lors de sa prochaine réunion, le Forum sera appelé à élire son Conseil.

Compte tenu de l'article 5.3 du Règlement et des modalités de travail du Forum, "le Conseil se compose de deux représentants de chacun des groupes géopolitiques de l'UIP, un homme et une femme", de moins de 45 ans.

Chaque groupe géopolitique est donc invité à désigner deux jeunes parlementaires, un de chaque sexe, comme leurs représentants au sein du Conseil.

#### **Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire**

Le Conseil directeur sera appelé à élire **quatre membres** comme suit :

<b>Groupe africain</b>	:	un poste vacant à pourvoir par un homme
<b>Groupe arabe</b>	:	un poste vacant à pourvoir par un homme
<b>Groupe Asie-Pacifique</b>	:	un poste vacant à pourvoir par une femme
<b>Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC)</b>	:	un poste vacant à pourvoir par un homme

### **Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent**

Le Conseil directeur sera appelé à élire **sept membres** comme suit :

- Groupe africain** : deux postes vacants, dont un au moins est à pourvoir par une femme
- Groupe arabe** : un poste vacant à pourvoir par une femme
- Groupe Asie-Pacifique** : un poste vacant à pourvoir par un homme
- GRULAC** : deux postes vacants dont un au moins est à pourvoir par une femme
- Groupe des Douze Plus** : un poste vacant à pourvoir par une femme

### **Groupe de travail sur la science et la technologie**

À la 141<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP, les organes directeurs ont approuvé la création du Groupe de travail sur la science et la technologie. Les modalités de travail du Groupe devraient être approuvées à l'occasion de la 142<sup>e</sup> Assemblée, et les groupes géopolitiques seront alors invités à présenter les candidatures de parlementaires travaillant sur des questions liées à la science et à la technologie.

Le Conseil directeur élira **21 membres**, selon la formule suivante (quota du Comité exécutif par groupe géopolitique plus un par groupe). La composition sera donc la suivante :

- Groupe africain** : cinq membres, dont au moins deux hommes et deux femmes
- Groupe arabe** : deux membres, dont le même nombre d'hommes et de femmes
- Groupe Asie-Pacifique** : quatre membres, dont le même nombre d'hommes et de femmes
- Groupe Eurasie** : deux membres, dont le même nombre d'hommes et de femmes
- GRULAC** : trois membres, dont au moins un homme et une femme
- Groupe des Douze Plus** : cinq membres, dont au moins deux hommes et deux femmes

En outre, une représentante du Bureau des femmes parlementaires et une représentante du Conseil du Forum des jeunes parlementaires sont membres de droit.

### **BUREAUX DES COMMISSIONS PERMANENTES**

Les Commissions permanentes tiendront les élections suivantes :

#### Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale

**Sept postes vacants** sont à pourvoir par les groupes géopolitiques suivants :

- Groupe africain** : un poste vacant, à pourvoir par un homme ou une femme
- Groupe arabe** : un poste vacant, à pourvoir par un homme ou une femme
- Groupe Asie-Pacifique** : trois postes vacants, dont un au moins est à pourvoir par une femme
- GRULAC** : deux postes vacants, dont un au moins est à pourvoir par une femme

Commission permanente du développement durable

**Dix postes vacants** sont à pourvoir par les groupes géopolitiques suivants :

- Groupe africain** : trois postes vacants, dont un au moins est à pourvoir par une femme
- Groupe arabe** : un poste vacant, à pourvoir par un homme ou une femme
- Groupe Asie-Pacifique** : un poste vacant, à pourvoir par un homme ou une femme
- Groupe Eurasie** : un poste vacant, à pourvoir par une femme
- GRULAC** : deux postes vacants, dont un au moins est à pourvoir par un homme
- Groupe des Douze Plus** : deux postes vacants, dont un au moins est à pourvoir par un homme

Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme

**Huit postes vacants** sont à pourvoir par les groupes géopolitiques suivants :

- Groupe africain** : deux postes vacants, dont un au moins est à pourvoir par une femme
- Groupe Asie-Pacifique** : deux postes vacants, dont un au moins est à pourvoir par un homme
- Groupe Eurasie** : deux postes vacants, dont un au moins est à pourvoir par un homme
- GRULAC** : un poste vacant, à pourvoir par un homme ou une femme
- Groupe des Douze Plus** : un poste vacant, à pourvoir par un homme ou une femme

Commission permanente des Affaires des Nations Unies

**Huit postes vacants** sont à pourvoir par les groupes géopolitiques suivants :

- Groupe africain** : un poste vacant, à pourvoir par une femme
- Groupe arabe** : trois postes vacants, dont un au moins est à pourvoir par une femme
- Groupe Asie-Pacifique** : un poste vacant, à pourvoir par une femme
- Groupe Eurasie** : un poste vacant, à pourvoir par un homme ou une femme
- GRULAC** : deux postes vacants, dont un au moins est à pourvoir par une femme